



Votants : 78
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 22 mai 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 2 juin 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 1er juin 2015

ASSAINISSEMENT – REALISATION DES BASSINS D'ORAGE RUE D'ANTES ET RUE ARISTIDE BRIAND A NIORT - CONVENTION FINANCIERE AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BILLY à Sophia MARC, Marie-Christelle BOUCHERY à Gérard GIBAULT, Brigitte COMPETISSA à Elisabeth MAILLARD, Alain GRIPPON à Yamina BOUDAHMANI, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Lucien-Jean LAHOUSSE à Jeanine BARBOTIN, Rabah LAICHOURE à Michel PANIER, Josiane METAYER à Sylvie DEBOEUF, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Rose-Marie NIETO à Simon LAPLACE, Alain PIVETEAU à Bruno JUGE, Dominique SIX à Michel PAILLEY, Michel VEDIE à Jean-François SALANON

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Marcel MOINARD, Fabien SAFANJON

Titulaires absents excusés :

Daniel BAUDOUIIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Romée CHARBONNEAU, Brigitte COMPETISSA, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO, Alain PIVETEAU, Dominique SIX, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150601-C25-06-2015-DE
Date de télétransmission : 05/06/2015
Date de réception préfecture : 05/06/2015

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 1ER JUIN 2015

ASSAINISSEMENT – REALISATION DES BASSINS D'ORAGE RUE D'ANTES ET RUE ARISTIDE BRIAND A NIORT - CONVENTION FINANCIERE AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES

Monsieur **Joël MISBERT**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais doit réaliser des ouvrages de traitement des eaux pluviales issues des collecteurs publics se rejetant dans l'emprise du bassin d'alimentation de la source du Vivier.

Cette mesure visant à assurer la protection de la ressource en eau est définie par l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2010 déclarant d'utilité publique les prélèvements d'eau à partir des captages du Vivier. Elle s'applique également aux exutoires récupérant les eaux pluviales des voiries sous gestion du Conseil Départemental des Deux-Sèvres (CD79) : le Boulevard de l'Europe ainsi que l'Avenue du Maréchal Leclerc.

Afin d'éviter de multiplier le nombre d'ouvrages, il est proposé, lorsque cela est techniquement possible, de ne réaliser qu'un seul ouvrage par bassin versant, dimensionné pour recevoir les eaux pluviales en provenance des collecteurs publics et des voiries départementales.

Les deux bassins versants concernés par les ouvrages mutualisés sont :

- rue d'Antes
- rue Aristide Briand.

La convention jointe à la présente délibération expose les modalités de financement de deux ouvrages entre le CD79 et la CAN.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Adopter la convention financière entre le CD79 et la CAN pour la construction des bassins d'orage de la rue d'Antes et de la rue Aristide Briand à NIORT,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention de financement des bassins.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Joël MISBERT

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150601-C25-06-2015-DE
Date de télétransmission : 05/06/2015
Date de réception préfecture : 05/06/2015